

**Projet de rapport d'activités de la Commission de l'éducation,  
de la communication et des affaires culturelles**

**Présenté par  
M. Didier Berberat, Conseiller aux États (Suisse), Président**

**BERNE (SUISSE)  
8 JUILLET 2015**

Chers Collègues,

Mon rapport fera essentiellement état des travaux réalisés par la Commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles (CECAC) lors et depuis sa réunion d'avril 2015, à Libreville.

### Réunion de la CECAC, Libreville (Gabon), 21 et 22 avril 2015 et ses suivis

Je tiens d'abord à remercier la section gabonaise et, au premier chef, le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Guy Nzouba-Ndama, ainsi que le personnel de l'Assemblée nationale, pour les efforts qu'ils ont déployés afin de rendre aussi efficaces et agréables que possibles les travaux de la Commission. La réunion a rassemblé près de 50 parlementaires provenant d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.

### Déclarations

Lors de cette réunion, sur proposition de Mme Poirier (Députée, Québec), la CECAC a adopté deux déclarations.

La première déclaration était relative à la cyber-attaque contre TV5 Monde. La CECAC déclarait ainsi ce qui suit :

CONDAMNE fermement la cyber-attaque perpétrée contre TV5 Monde le 8 avril 2015 par des pirates informatiques affirmant soutenir le groupe armé de l'État islamique;

DÉNONCE avec vigueur cet acte de cybercriminalité qui est une atteinte directe aux valeurs promues par la Francophonie que sont la liberté d'expression, la liberté de presse et la démocratie;

EXPRIME sa solidarité et son soutien à la direction et aux équipes de TV5 Monde qui constitue un outil de rayonnement privilégié de la Francophonie, de la langue française et de la diversité culturelle à travers le monde;

RAPPELLE la solidarité de la communauté francophone dans la lutte contre toute forme de terrorisme.

La seconde déclaration était relative à la destruction de sites patrimoniaux en Syrie et en Irak. La CECAC déclarait, entre autre, ce qui suit :

CONDAMNE fermement la destruction délibérée du patrimoine culturel irakien et syrien, notamment des sites archéologiques, des musées, des bibliothèques et des archives, commise par les djihadistes du groupe de l'État islamique;

DÉNONCE l'utilisation, par les terroristes, du saccage du patrimoine millénaire de l'humanité comme instrument de propagande et de déstabilisation des communautés culturelles et religieuses de ces États;

ENJOINT la communauté internationale à se mobiliser face au fléau que représente le terrorisme.

### **Marchandisations de l'éducation**

La Commission a ensuite examiné le rapport Mme Marie-Annick Duchêne (Sénateur, France) sur le sujet de la « marchandisation de l'éducation ».

Etant donné que le rapport étudiait les niveaux primaire et secondaire, les membres de la Commission ont convenu qu'il serait intéressant d'étendre la portée du rapport à l'université. La section française poursuivra ainsi l'étude de « la marchandisation de l'éducation » en y incluant le niveau universitaire. La section française travaillera conjointement avec les sections ivoirienne et gabonaise pour mener ce complément d'étude. Le rapport est attendu pour 2016.

### **Suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles**

C'est la section du Québec qui est chargée d'assurer une veille, pour la CECAC, du suivi de la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. A cet égard, Mme Carole Poirier (Québec) nous a parlé, entre autre, de l'année 2015 comme étant une occasion pour la communauté internationale de mener d'importantes consultations sur la question de l'intégration de la culture dans le nouveau programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015.

Il a donc été convenu que Madame Poirier présentera à notre réunion de la CECAC, ici à Berne, une résolution sur l'importance de la culture dans le nouvel agenda mondial Post 2015.

### **Proposition d'un nouveau règlement sur le Prix des Jeux de la Francophonie**

Conformément au mandat que nous avait confié le Bureau lors de sa réunion de Clermont-Ferrant, le CECAC a revu et élaboré un projet de règlement pour le Prix des Jeux de la Francophonie.

### **L'utilisation des nouvelles technologies du Web 2.0 : pour rapprocher les élus des citoyens**

Mme Carole Poirier (Québec) nous a livré une version revue et augmentée de son projet de rapport qu'elle nous avait présenté à Ottawa l'an dernier.

Durant cette même Session d'Ottawa, le rapporteur de la Section suisse à la Commission des affaires parlementaires, M. Fathi Derder, avait présenté un rapport d'étape qui avait des points communs avec le rapport de Madame Poirier.

Devant l'évidence que ces deux rapports se complétaient, il a donc été convenu de produire un rapport final conjoint pour la Session de Berne.

### **Présentation du rapport « La langue française dans le monde 2014 » de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)**

La Commission a auditionné M. Boubacar Noumansana, directeur du Bureau régional de l'OIF pour l'Afrique central (BRAC), au sujet du rapport intitulé "La langue française dans le monde 2014".

M. Noumansana a fait une excellente présentation qui a été très appréciée des membres de la Commission et qui a suscité un large échange de vues.

**Mandat de le CECAC au Réseau parlementaire de lutte contre le VIH sida, la tuberculose et le paludisme**

Sur proposition de M. Levrat (Conseiller aux Etats, Suisse), les membres se sont entendus pour mandater le Réseau parlementaire de lutte contre le VIH sida, la tuberculose et le paludisme, qui relève de la CECAC, de discuter d'un rapport et de présenter une résolution concernant le sida et les droits de l'homme, en particulier dans les groupes à risque.

**Prochaine réunion de la CECAC**

Le lieu et la date de la prochaine réunion de la CECAC restent à confirmer.